

Semaine estivale de randonnée

A la découverte d'une nouvelle région

LA CANOURGUE (LOZERE)

Du Lundi 1 Août au Samedi 6 Août 2022

Gîte "LA CHAZELLE"

INFORMATIONS SUR LE SEJOUR

SEJOUR en demie pension - NUIT en chambre de 4 à 5 personnes

Chaque jour, une sortie randonnée de plus de 20 kilomètres soit 7 à 8 heures de marche (selon dénivelé et hors pause)

Circuits en étoiles et aux alentours du gîte - Parcours non reconnus - Indulgence de mise

Sac à dos pour sortie à la journée

Prévoir le pique nique pour le 1er jour - Les achats pour les autres repas de midi gérés par chaque participant (individuellement)

Bon niveau de randonnée (classe moyen +) - Randonnée d'été sous le soleil avec chaleur

Heure de départ du premier jour : libre, Arrivée souhaitée vers les 11 h 30 au gîte

Déplacement en véhicule personnel (se faire connaître) et co voiturage pour diminuer les coûts de transport.

Gîte réservé pour : 14 personnes - Les premiers inscrits seront retenus.

Pour la période actuelle que nous vivons : respectez toutes les consignes liées au COVID 19

Organisation en relation avec les directives du confinement et des restrictions.

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des participations, l'**INSCRIPTION** sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.

Ceci pour : REpondre aux différentes options de participation de chaque participant et, pour le SUIVI des inscriptions consultables sur le site (être connecté)

et aussi, pour informer le chargé d'itinéraires du nombre de participants. Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable sur le tract, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS

INSCRIPTION - RESERVATION : **S'inscrire rapidement, la réservation du gîte faite, réservation dès le jour des Portes Ouvertes.**

Particularité : 2 chèques demandés : un de 100 euros encaissé de suite - un autre de 160 euros encaissé autour du 10 juillet 2022.

Ce montant correspond à la demie pension. Le covoiturage et les repas de midi et boissons particulières sont à régler en plus.

CHEQUES VACANCES NON ACCEPTES - Pas d'assurance d'annulation.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements, **CONTACTER** le chargé d'itinéraires : Mme Marie-Odette BERTHET

Retour INSCRIPTION (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION (un par personne)

Mme, Mr, **NOM** : **Prénom** :

SEJOUR ESTIVAL LA CANOURGUE AOUT 2022

Adresse complète : Rue : Code Postal : Ville :

Adresse MAIL : @ N° Téléphone : / / / / / / / /

Votre numero de licence ffrp (validité de l'année en cours) : N°

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour **CO VOITURAGE** OUI /___/ NON /___/

Bien REpondre sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues).

Chèque à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES (Deux chèques demandés)

Je déclare n'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, du séjour et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.

fait à :, le

Signature :

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation